

**MARIAGES, NAISSANCES
ET DECES**

**Décès au Bureau de Suicide
dans les dernières 24
heures.**

MARIAGES—Edward Romon Jr à Elizabeth F. J. Alderfer, Octave Cagnolatti à Antonia Decou, Samuel J. Peters à Lillian G. Molle, John Luke B. Courtois à Helen G. Judd, Théodore Ray à Jeanette Lacroix, Joseph Dédieu à Laurence Candan, Orange Terrel à Louise Buntin, Mattie Tripalatich à Vé Auguste Kersanach.

NAISSANCES—Mme S. D. Jackson, un garçon; P. Elitte, un garçon; P. Castillo, une fille; G. Gérard, un garçon; A. Price, une fille; G. La Rose, un garçon; A. Faber, une fille; L. J. Recuit, un garçon; J. A. Woodruff, une fille; P. Le Beau, un garçon.

Décès—Mme Anastasia Burnett, 63 ans, 1561 Avenue Tulane; D. Fausto, 40 ans, New Orleans Sanitarium; S. Bertucci, 64 ans, 153 Dryades St.; McGraw, 76 ans, Bay St. Louis, Miss.; Leslie Schmidt, 24 ans, New Orleans Sanitarium; G. W. Jones, 41 ans, 263 N. Robertson; Mme Otto Hoffman, 39 ans, Hotel Dieu; N. Laemmle, 3 mois, Jourdan et Chalivray; Mary Doyle, 33 ans, Asile des Petites Soeurs des Pauvres; Jack Edwards, 69 ans, Avenue London et Canal; T. A. Thomas, 24 ans, 325 Dominaire; Vve George Lavigne, 20 ans, 1711 N. Remparts; P. Fischer, 80 ans, en route pour Shreveport.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District.

Successions ouvertes:

Mme Bertha Thine, Lewis M. Story, Gen. Feil, Margaret T. Swan.

John J. Quinlan vs Louis Scanlan, députation de corps et de mains.

La Vierge de la Nouvelle-Orléans vs Alan L. Morgan, expropriation; Philip Kaumer vs Christian Meyer, demande de partage.

Loy, Lemo & Cie vs Mme Francis Rosenberg, action en recouvrement de \$37,22, sur un compte court.

Elizabeth Hawks vs William H. Neyman, expropriation de \$1,500; Claus H. Adams vs Jefers, 100 N. Main, expropriation de \$42,000.

Dixième Cour Intérieure

Juge A. M. Acock.

Comparution:

Mrs. Schett, menaces.

Envoys devant le juge criminel.

Edw. Leonard attaqué et blessé.

Harry Kenny, violation de l'acte 35-1902.

Acquittés:

Anthony D. D. Garcia, Edw. W. Dunn, en chancery.

T. R. Nastase, Marie Alexandre, Mme Thérèse Andie, Guerets de Seignac.

FAITS DIVERS.

Testament de B. Paul

On a trouvé le testament de feu M. George Paul de la Nouvelle-Orléans, patricien, ses papiers ayant bien l'air de document étant daté de Mai 1903, Mass. Il se passe que ces jours derniers que ce testament puisse être validé.

Il faut que la validation de ce testament soit faite à l'Etat du Massachusetts qui se renverra ensuite en Louisiane où une seconde validation sera faite par un des juges de la cour civile du district.

\$27 75 Washington et Re-
tour \$27 75

Par son du SOUTHERN RAIL-

WAY, en vente les 30, 31 a-

et 2 septembre, valable

d'un retour jusqu'au 10 septembre.

Une prolongation de temps peut être obtenue jusqu'au 20 septembre en déposant billet et en payant complément. Non pour conséquents. Postumus réservé et etc.

Le billet de vente des ventes de billets est à l'ordre d'Amédée, à la poste de la petite église des dominicaines à l'Hôpital Saint-Joseph.

J. ANTHONY

S. W. F. A.

Une triste infirmité.

C'est au bureau du coroner que l'on a su, avec preuves à l'appui que Berthe Faucher était dans une position qui exige que de principes se cours viennent en aide à une infirmité profonde.

Antoine Faucher, tombé dans un état d'inconscience aérien, est à la charge de sa belle-sœur, Berthe Faucher depuis 19 ans.

A la générale, tout au contraire des privations et se pouvant plus subvenir aux besoins de malheureux la pauvre femme sollicita l'intervention d'Antoine à l'Asile des Pauvres, à Vieux Carré.

On la transportera après qu'il aura été envoyé au workingman.

Le Faucher demeure 151 rue Philip. Le mari de Mme Faucher, frère de l'aîné, est employé par la ville au nettoyage des rues. Il a 70 ans.

La vieille Mme Faucher était propriétaire du modeste immeuble où vivait la famille. Elle est morte en laissant ses droits aux survivants et rien n'a été changé. Il y avait une hypothèse que pour la propriété les économies étaient employées à la faire élever. Il y a quelque temps le frère du mari fut pourvoir la succession et la maison fut vendue. Mme Faucher a vendu avec l'avocat Maloney pour l'acheter et lui réussit tout ce qu'elle possédait à cette intention. M. et Mme Faucher sont restés dans cette maison depuis sans paix de logement ou vient de les avertir d'avoir à se caser ailleurs. M. Maloney leur avance 18,000. Qu'il adienne Mme Faucher ne peut plus succomber de son beau-frère, elle est freie, petite, et a une maladie de la gorge pour laquelle on doit l'opérer sous peu.

M. le coroner Richard fera de son mieux pour venir en aide à ces infirmités qui démontrent autre chose.

Exécution punie.

C. H. Haggard, le vénérable, défunt honoraire, n'a pas empêché de faire traîner l'unique suspect et dangereux, pendant le procès.

Après avoir entendu les deux parties intéressées, le comité a décidé de faire à la partie accusée précaution au 21 septembre.

Entre frères.

Une certaine perturbation a pu perdurer quelques moments, attirant une

curiosité dans la section de la police de l'avenue Howard et de la rue de l'Impôt, hier après-midi.

Un noir, Albert Potter, a été arrêté par le nom de Chester.

Potter était dans un état de la gare des Remparts, il s'y rencontra avec son frère, il a suscité une discussion au sujet des affaires de gage.

Une bataille s'engagea et David, tirant à la crosse, frappa son frère au visage gauche, au-dessus du cœur.

Les deux hommes se battirent tous deux et le noir fut vaincu. Sa force est considérée comme

évidente, il avait été arrêté récemment comme fugitif, retenant à Autre City, 1, 500 dollars en argent.

Il fut empêché d'en sortir par les autorités de la gare de l'avenue de l'Opéra.

Le noir, Autre City, a été arrêté et a été condamné à 10 ans de prison.

Bonne à papa.

Harry Kennedy, militaire sur un steamer, a été traduit hier devant la dernière cour criminelle de cette pour dissidence du 5e étage, condamné à l'abandon sans lessiveuse sa femme et ses enfants.

Merle, son fils, Clark se trouvait sur l'avenue lorsque Harris apprenait de lui et lui demanda si il ne voulait pas contribuer au soutien de cet établissement philanthropique qui avait besoin d'argent pour se maintenir et pour les préparations d'une révolution immobilière.

Clark savait qu'il n'était pas autorisé à recevoir des souscriptions, il n'a rendu visite pour 10 heures du matin avec son épouse, l'assurant en disant qu'il était dans une grande urgence.

Harris n'est garde de manier au tenu des vies de Clark et exact.

Il fut arrêté et emprisonné pour violences sur une personne dénuée de défense.

Bonne aubaine.

Pendant la journée d'hier hier un voleur est entré dans les bureaux de M. Abe Joffe, 618 Avenue N. et y a volé divers objets évalués à au moins \$125 en espèces.

Il était possible que Charlotte

l'eût prise, mais il prendrait son repas dans quelque gare voisine, sur ces bords d'Orléans qu'arrose la Bièvre.

Pendemment, il penchait la tête hors de son fixe afin d'espionner de voir sans être vu.

Le misérable jouait de bonheur.

Le bruit d'une fenêtre que l'on venait d'ouvrir attira son attention.

Il se précipita, mais il aperçut le visage pâle et résigné de Cécile qui, la main en étau sur ses yeux pour se garder du soleil, regardait du côté de l'atelier.

Jacques suivit la direction de ce regard.

Il ne tarda pas à reconnaître Charlotte qui, les manches retroussées, jugeaient coules, montrait ses robustes bras, courbés d'une couche du plus élégant indigo.

Elle s'engouffra précipitamment dans l'allée de la maison. Jacques était renseigné.

Il n'avait qu'à suivre la tenue et à tomber comme une bombe dans le modeste logis où la fille de Davenescé était lue de l'atelier.

Il suivit la portière de sa voiture et allait mettre pied à terre quand une réflexion l'arrêta.

Comment serait-il accusé par les deux femmes?

Il traita à sa rencontre le soir, lorsque on dominait sur il posait que le lui avait légué... .

Tout à l'our insistant, garçons

quand elle sortait après sa

complice qui

Comité Central de l'Etat.

Le comité exécutif du comité de l'école de l'Etat a pris en considération la controverse qui divise la paroisse de St. Martin.

La faction dominante est dirigée par le révérend T. J. Labbe. Elle comprend les partisans des primaires à venir samedi 24 août 1903, afin d'éliminer des dégâts qu'ils entendent à la Convention pour choisir les fonctionnaires de paroisse.

La faction opposée, Fournet, en a appelé cette manière d'agir et est appuyé par la démission de l'Etat.

Le Comité exécutif a convoqué ses administrateurs pour se rendre ensemble, la nuit, à Brexas Bridge, sans leur envoyer une notice ou avis quelconque et leur a fait une convocation des primaires à midi.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête de la commission chargée de faire respecter les règlements de l'école.

Le révérend Charles Hanna, administrateur, a été nommé à la tête